



Les Carottes libérées

CONSUM'SOLIDAIRE



Publication aléatoire des amaps du Moulinet et Albert - décembre 2008 - n° 5

S'il fait froid, c'est parce que décembre est un mois en brrrrrr

Édito

Un père Noël en bio hard-discount ?

En ces temps de crise, le critère numéro un pour les achats de fin d'année est le prix, aux dépens de la qualité. Les bas prix, on les retrouve dans les grandes surfaces et sur les rayons des produits biologiques.

D'après un [article](#) du Figaro du 5 décembre, « les produits portant cette mention [label bio, ndlr] peuvent par exemple contenir jusqu'à 4,99 % d'ingrédients non biologiques et la présence accidentelle d'OGM est autorisée à hauteur de 0,9 %. D'où le choix des puristes de privilégier des labels privés (Demeter, Nature & Progrès...) intégrant des exigences plus sévères. Le prix reste un frein majeur au développement de l'agriculture biologique. Or, la force de frappe des grandes surfaces, c'est justement de proposer des marques

de distributeurs bio à des prix très proches de ceux des produits conventionnels de qualité. Ce n'est donc pas un hasard si près des trois quarts des acheteurs de produits bio se fournissent en super et hypermarchés. Plus de la moitié des fruits et légumes et 40 % de l'épicerie sèche proviennent de nos voisins européens, du Maroc, de Turquie, voire de beaucoup plus loin, admet Elisabeth Mercier, directrice de l'Agence bio. Avec, à la clé, transport et dégagement de CO₂ très peu écologiques ».

Il nous revient de gérer notre santé par la façon de nous nourrir, en alliant convivialité et créativité. Créer maintenant des liens sociaux par l'alimentation et l'interculturel en mêlant les familles monoparen-



tales, les chômeurs, les malades, les migrants... La démarche bio est aussi politique dans le sens noble du terme par le soutien d'une agriculture alternative à l'agro-industrie, par de vraies relations avec les paysans en créant des liens de proximité avec un monde agricole à taille humaine. Poursuivre des objectifs de santé publique en défendant un autre modèle de développement respectueux de l'environnement et de ses habitants !

Il nous est possible à la fois d'agir individuellement et politiquement et d'inverser les tendances sur les surfaces cultivées, les modes de culture, les transports pour les produits du Sud, en respectant les conditions de travail et de salariat des différents producteurs. Sommes-nous prêts ?

Bonnes fêtes ! 🎵

Nicole Dicop@

Semences libres ?

1. Économie, réglementation, commercialisation et propriété intellectuelle.

Les semences sont les parties végétales (surtout graines mais aussi bulbes ou tubercules) capables de se reproduire et choisies pour être semées. Premier intrant de la culture, et souvent premier maillon de la chaîne alimentaire, les semences ont été sélectionnées par les agriculteurs depuis plus de dix mille ans.

Les peuples agriculteurs ont acclimaté les espèces à leur environnement local. Cette acclimatation a conduit à l'apparition de variétés

locales qui constituent la biodiversité domestique.

Aujourd'hui, dans les pays industrialisés, la production des semences est principalement assurée par des entreprises semencières pour

multiplier les semences en vue d'en obtenir une quantité suffisante pour fournir le marché. Ces entreprises passent

des contrats avec des agriculteurs multiplicateurs, puis les semences sont triées, calibrées, traitées et conditionnées dans des stations de



semences. Une fois contrôlées, elles sont commercialisées sous forme de *semences certifiées* (pour les espèces de grande culture).

Quand les cultivateurs continuent à sélectionner et faire évoluer les variétés traditionnelles de semences, sans faire appel aux semences sélectionnées par les entreprises semencières, on parle de *semences paysannes*. Les réglementations françaises et européennes autorisent cette activité et contrôlent, comme pour toutes les autres semences, la mise sur le marché, notamment via le [décret n° 81-605](#).

On parle de *semence fermière* lorsqu'un agriculteur resème une

récolte issue de semences certifiées achetées à un semencier. Il n'y a pas création d'une variété originale.

En France, la sélection et la production des semences représentent plus de 70 entreprises de sélection, plus de 240 entreprises de production, plus de 20 000 agriculteurs multiplicateurs, plus de 22 000 distributeurs (coopératives, négoce, agricoles, jardinerie...) qui vendent aux agriculteurs et à près de quinze millions de jardiniers amateurs.

Le premier groupe semencier d'origine française est Vilmorin & Cie, filiale de **Limagrain**, qui contrôle entre autres les entreprises Clause,

Tézier, LG-Seeds, Verneuil... Les quatre leaders mondiaux sont Pioneer Hi-Bred International (filiale de DuPont de Nemours), Monsanto (américaines), Syngenta AG (suisse) et Limagrain.

Depuis la première moitié du xx^e siècle, la production et la commercialisation des semences font l'objet d'une définition et d'un contrôle administratif. En Europe, pour être commercialisées, les semences de la plupart des espèces cultivées doivent être contrôlées et certifiées (pour les espèces de grandes cultures). Pour la grande majorité des espèces agricoles et potagères,



une variété d'une semence doit être inscrite soit au **Catalogue officiel des espèces et variétés** de plantes cultivées en France, soit au catalogue communautaire (qui est la somme des catalogues des différents pays de l'Union européenne). Aux États-Unis, les variétés végétales peuvent être brevetées. En Europe, le certificat d'obtention végétale (COV) a été conçu pour s'appliquer à une matière vivante. Ces législations favorisent la privatisation du vivant.

Sources : Wikipedia, **L'alliance pour la planète**, **Kokopelli**, **Semons la biodiversité**.

La deuxième partie traitera des enjeux.

Graines de livres, la rubrique de la bibliamap

Venez puiser des nouvelles fraîches pour étancher votre soif de lecture !

Achats

Chaque mois, Consom'Solidaire achète un document (livre, DVD...) qui enrichit notre fonds documentaire. Voici les deux nouvelles pousses de novembre et décembre :

📖 *Les Jardins partagés : utopie, écologie, conseils pratiques*, de Laurence Baudalet, Frédérique Basset et Alice Le Roy, préface de Gilles Clément (éd. Terre vivante, 2008).

Grâce à de nombreux témoignages recueillis dans toute la France, cet ouvrage, richement illustré, expose les origines et l'évolution des jardins partagés, propose toutes les informations utiles pour se lancer dans l'aventure et enfin donne à voir et à lire la diversité et la richesse des expériences vécues. Peut-être pourrons-nous y puiser des idées pour notre propre jardin... et même, si le livre est réédité, nous y faire une petite place !

📖 *Le sol, la terre, les champs : pour retrouver une agriculture saine*, Claude et Lydia Bourguignon (éd. Sang de la terre, 2008).

L'agriculture aujourd'hui est dans une impasse. L'intensification n'a pas été capable d'arrêter la famine mais elle a épuisé des millions d'hectares de sol et dégradé la qualité nutritive des aliments. Fondée sur une conception très réductrice du sol considéré comme un support inerte, l'agronomie n'a pas su dé-



velopper une agriculture durable. S'appuyant sur les expériences réussies d'autres formes de l'agriculture biologique et sur les dernières recherches en microbiologie du sol, les auteurs proposent dans ce livre une nouvelle voie pour l'agriculture du xx^e siècle.

Prêts

Des adhérents nous prêtent pour quelques mois :

📖 Deux romans, *Les Champs de la colère* et *La Pesticide*, et un essai, *Mauvaises nouvelles littéraires*, de la romancière Joëlle Guillaud. Sa plume est tour à tour aiguisée lorsqu'il s'agit de dénoncer les violences exercées par l'agriculture intensive à l'encontre de la terre ou pleine de douceur pour exprimer l'attachement que l'auteure porte à cette dernière. Elle est en tout cas déterminée à ne pas l'abandonner à son triste sort, même si *Mauvaises nouvelles littéraires* est là pour témoigner que ce n'est pas sans conséquences ni dangers.

📺 Trois DVD : *Dominium mundi : l'empire du management*, un film de Gérard Caillat sur un texte de Pierre Legendre, *Turbulences : 24 heures dans le marché global* et *L'Emploi du temps*, de Carole Poliquin (qui a réalisé le film *Homo toxicus*, récemment sorti au cinéma).🎵

Charlotte Hutter@



Photos des semences d'automne, le 22 novembre 2008 (Armand Mallier).



Agenda

18 décembre : pot de fin d'année à Albert, à partir de 20 heures.

20 janvier 2009 : conseil d'administration au Moulinet, à 21 heures.

29 janvier : procès à Bayonne de l'association **Euskal Herriko Laborantza Ganbara**, qui défend l'agriculture paysanne et durable en pays Basque. Soutenez-les !

11 février : repas partagé et reprise des contrats saison 2009-2010 à la maison des associations, de 19 heures à 22 h 30.

Consom'Solidaire

📧 maison des associations, boîte 71, 11 rue Caillaux, 75013 Paris

🌐 <http://www.consom-solidaire.over-blog.com>

✉ consomsolidaire@actionconsommation.org